

➔ SUR INITIATIVE PERSONNELLE :

Le candidat règle personnellement le montant de la formation selon des modalités énoncées dans le contrat de formation, document réglementaire entre le stagiaire et l'Organisme de Formation.

➔ CANDIDAT SALARIÉ :

• **Départ en formation à l'initiative de l'employeur dans le cadre du Plan de Formation de l'entreprise :** (formations envisagées par l'employeur pour ses salariés) : prise en charge de la formation par l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)* au titre du Plan de Formation.

• **Départ en formation à l'initiative du salarié dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF) :** Les actions de formation sont prises en charge par l'OPCA soit au titre du CPF pour les actions prioritaire définies par la branche professionnelle, soit dans le cadre du plan de formation pour les actions non prioritaires.

• **Départ en formation à l'initiative du salarié dans le cadre du Congé Individuel de Formation (CIF) :** prise en charge de la formation par un OPACIF.

La réforme de la formation a créé la période de professionnalisation qui permet à certains salariés de se former selon les modalités de l'alternance. Si la période de professionnalisation est à l'initiative de l'employeur, son financement se fait dans le cadre du plan de formation, si la période de professionnalisation est à l'initiative du salarié, son financement se fait dans le cadre du CPF.

* **OPCA :** Organisme Paritaire Collecteur Agréé

Pour la branche du Sport, Unifformation est le partenaire emploi et formation (OPCA, OPACIF, OCTA) des entreprises de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale : associations, coopératives, entreprises sociales, fondations et mutuelles.

➔ CANDIDAT DEMANDEUR D'EMPLOI :

• **Demandeur d'emploi indemnisé par Pôle Emploi :** selon les situations, prise en charge des coûts de formation, des frais de formation et de la rémunération ou de la seule rémunération par l'Assedic.

• **Demandeur d'emploi non indemnisé par Pôle Emploi :** aide possible du Conseil Régional : se renseigner sur les priorités régionales en matière de formation, être inscrit à Pôle Emploi

• **Financement dans le cadre du contrat de professionnalisation :** qu'il soit indemnisé ou non par Pôle Emploi, le demandeur d'emploi peut bénéficier d'un contrat de professionnalisation (contrat en alternance). Ce contrat est délivré aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emplois de 26 ans et plus.

➔ CANDIDAT TRAVAILLEUR INDÉPENDANT :

Possibilité de prise en charge par le Fonds d'Assurance Formation (FAF) des non salariés, et par l'AGEFICE (Association de Gestion du Financement de la Formation des Chefs d'Entreprise).

DEMANDE DE DEVIS À FAIRE AUPRÈS DU

COMITÉ RÉGIONAL ÉDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE OCCITANIE

Siège social : 7, rue André Citroën 31130 Balma • 05 34-25 77 90 • formationtoulouse@epgvoccitanie.fr

Antenne : Maison Régionale des Sports 1039 rue Georges Méliès 34967 Montpellier cedex 2 • 04 67 82 16 76 • formationmontpellier@epgvoccitanie.fr

Association Loi 1901 n°W343004504 / Siret : 40766417600044 / N° de déclaration d'activité : 91340532534



Fiche d'inscription

Dossier d'inscription
saison 2017-2018

à retourner au siège social ou à l'antenne suivant le lieu de la formation

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU STAGIAIRE

Nom de naissance : Nom d'épouse :
 Prénom : Date et lieu de naissance (dép.) :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 N° téléphone : E-mail :
 Numéro de Sécurité Sociale :

Pour une inscription à une filière :
 Numéro de licence EPGV :
 Diplômes ou Certifications Fédérales acquis (joindre copies) :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ORGANISME / EMPLOYEUR DEMANDANT L'INSCRIPTION

Nom ou raison sociale du club ou de l'entreprise :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 N° téléphone : E-mail :
 Nom du référent :
 Nom du président ou directeur :
 Numéro de SIRET :
 Nom de l'OPCA : N° d'adhérent :

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À LA FORMATION ENVISAGÉE

Nom de la formation :
 Lieu :
 Date :
 Coût de la formation : € + Frais d'inscription : € = **coût total** €

Prise en charge : cocher la bonne mention et compléter avec le montant correspondant

- personnelle : OUI NON montant :
 - employeur : OUI NON montant :
 - OPCA : OUI NON montant :
 - Autres : OUI NON montant :
- préciser :

SIGNATURES

STAGIAIRE

EMPLOYEUR

VOTRE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DU DOCUMENT ENTièrement COMPLÉTÉ ET DES PIÈCES JOINTES (VOIR ANNEXE 1)

Le demandeur déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente des prestations de formation énoncées sur notre site internet : formationepgv.com Les informations recueillies dans ce bulletin d'inscription feront l'objet d'un traitement informatisé exclusivement réservé au Comité Régional Occitanie, sauf avis contraire de votre part. Vous disposez d'un droit d'accès à ces données comme le stipule la loi du 6 janvier 1978 dite loi «informatique et liberté».

COMITÉ RÉGIONAL ÉDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE OCCITANIE

Siège social : 7, rue André Citroën 31130 Balma • 05 34-25 77 90 • formationtoulouse@epgvoccitanie.fr

Antenne : Maison Régionale des Sports 1039 rue Georges Méliès 34967 Montpellier cedex 2 • 04 67 82 16 76 • formationmontpellier@epgvoccitanie.fr

Association Loi 1901 n°W343004504 / Siret : 40766417600044 / N° de déclaration d'activité : 91340532534



Pièces à fournir (annexe1)

à envoyer au siège social ou à l'antenne suivant le lieu de la formation

Dossier d'inscription
saison 2017-2018

PIÈCES ADMINISTRATIVES À JOINDRE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

- Certificat Médical de non contre indication à la pratique sportive et à l'encadrement de moins de 3 mois (ANNEXE 2)
- Photocopie du PSC1 (Premiers Secours Civiques Niveau 1)
- Copie de la Carte Nationale d'Identité

+ POUR UNE INSCRIPTION À UN CQP OU UN BP

- 1 curriculum vitae
- 1 lettre de motivation
- Extrait de casier judiciaire
- Copie de la carte de séjour ou de la carte vitale pour les étrangers

+ POUR UNE INSCRIPTION À UNE FILIÈRE

- numéro de licence FFEPGV
- Copies des diplômes ou certifications fédérales acquises

DÉMARCHE À SUIVRE

Envoyer la fiche d'inscription et les pièces justificatives par courrier ou par mail à :

Si la formation se déroule sur le secteur de Montpellier :

COREG EPGV OCCITANIE - antenne
Maison Régionale des Sports CS 37093
1039 rue Georges Méliès
34967 Montpellier cedex2
formationmontpellier@epgvoccitanie.fr

Si la formation se déroule sur le secteur de Toulouse :

COREG EPGV OCCITANIE - siège social
7 rue André Citroën
31130 Balma
formationtoulouse@epgvoccitanie.fr

À réception de la fiche d'inscription dûment remplie et signée, le secrétariat vous enverra :

- 1 contrat dans le cadre d'une prise en charge individuelle
- 1 convention dans le cadre d'une prise en charge par une entreprise ou une association



Certificat médical

Annexe 2

Dossier d'inscription
saison 2017-2018

CERTIFICAT MÉDICAL

Je soussigné(e) :

Docteur en :

Médecine Générale

Médecine du Sport

Autre :

Demeurant :
.....

certifie que, Mr / Mme / Melle :

.....

Né(e) le : / / à

Demeurant :
.....

ne présente aucune contre-indication apparente à l'examen ce jour :

À LA PRATIQUE SPORTIVE, À L'ENCADREMENT ET À L'ANIMATION DE LOISIR SPORTIF

sans restriction

à l'exception de la ou des disciplines :
.....

Fait à le : / /

signature et cachet du Médecin

Informations au Médecin signataire

L'article L 231-2 du Code du Sport prévoit que les Fédérations Sportives doivent veiller à la santé de leurs licenciés. En application de cet article, la délivrance de ce certificat ne peut se faire qu'après un « examen médical » approfondi qui doit permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant une contre-indication temporaire ou définitive à la pratique sportive.

COMITÉ RÉGIONAL ÉDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE OCCITANIE

Siège social : 7, rue André Citroën 31130 Balma • 05 34-25 77 90 • formationtoulouse@epgvoccitanie.fr

Antenne : Maison Régionale des Sports 1039 rue Georges Méliès 34967 Montpellier cedex 2 • 04 67 82 16 76 • formationmontpellier@epgvoccitanie.fr

Association Loi 1901 n°W343004504 / Siret : 40766417600044 / N° de déclaration d'activité : 91340532534